

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL **DU JEUDI 19 DECEMBRE 2024**

Le conseil municipal dûment convoqué le 10 décembre 2024 s'est réuni en mairie le jeudi 19 décembre, à 18 h, sous la présidence du Maire.

Présents : Alexis Manac'h, Marie-Noëlle Jaffré, Marie-Thérèse Laurent, Gilbert Berrou, Youenn Boudier, Chantal Cloître, Valérie Jouan, Patrice Guillet.

Excusés : Sylvain Charbonnier, procuration à Marie-Thérèse Laurent.
Dominique Coadour, procuration à Alexis Manac'h.

Secrétaire de séance : Marie-Noëlle Jaffré.

Approbation de l'ordre du jour proposé et signature du compte rendu de la séance du 08/11/2024.

1 Convention de prestations de service dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement pour le compte de Monts d'Arrée Communauté sur la commune de Brennilis

Dans le cadre du transfert de compétence eau/ assainissement, la commune de Brennilis a décidé de confier la totalité des interventions à MAC à l'exception de la relève des compteurs d'eau 2025 qui se fera en tuilage avec les agents de Monts d'Arrée Communauté. Un remboursement annuel forfaitaire d'un montant de 895.00€, couvrant les coûts relatifs à l'aide pour la relève des compteurs, sera versé à la commune.

Après l'avoir adaptée au scénario retenu (« tout régie communautaire »), le conseil, à l'unanimité, autorise Mr le Maire à signer cette convention de prestations de service avec Monts d'Arrée Communauté.

2 Adhésion de Monts d'Arrée Communauté au syndicat mixte ouvert portant la construction et la gestion de l'abattoir du Faou

La Communauté de communes a délibéré le 26 novembre 2024 pour adhérer à ce syndicat mixte ouvert. Comme le prévoit ses statuts, MAC demande aux communes membres du territoire de se prononcer sur cette adhésion.

Le conseil municipal, à l'unanimité approuve favorablement l'adhésion de Monts d'Arrée Communauté au syndicat mixte ouvert portant la construction et la gestion de l'abattoir du Faou.

3 Extension de l'éclairage public (espace Guillou)

Un devis du SIECE concernant l'éclairage public du parking est présenté au conseil. Mise en place de 3 mâts et une applique murale pour un montant de 11 189.12 € TTC.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil valide le devis d'extension de l'éclairage public d'un montant de 11 189.12 € TTC.

4 Demande de subventions (travaux 2025)

Mr le Maire rappelle au conseil différents projets de rénovation :

- Remplacement des éclairages dans le bourg (LED),
- Rénovation énergétique de l'école (lancement des consultations de maîtrise d'œuvre au 1^{er} trimestre 2025)

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le Maire à procéder aux demandes de subventions auprès du CD29 dans le cadre du pacte Finistère 2030 volet 1 et de la plate-forme commune DETR/DESIL 2025.

5 Subvention exceptionnelle à l'Association des Parents d'Elèves du RPI Brennilis-Loqueffret-La Feuillée

Une demande de subvention exceptionnelle d'un montant de 250.00€ est sollicitée dans le cadre du financement du séjour en classe de mer prévu en juin 2025 pour les élèves du CE au CM.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'accorder une subvention exceptionnelle d'un montant de 250.00€ à l'APE du RPI.

6 Motion relative à la protection des élus locaux

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la motion relative à la protection des élus locaux dans l'exercice de leurs fonctions.

Questions diverses

Solidarité avec la population de Mayotte :

Face au passage du cyclone CHIDO, qui a dévasté l'île de Mayotte, l'AMF, en partenariat avec La Protection Civile et d'autres organismes appelle les communes et les intercommunalités à participer à la solidarité nationale pour soutenir la population de Mayotte, ses communes et ses élus.

Après discussion, le conseil décide, à l'unanimité, de faire un don de 700.00 € en solidarité aux victimes du cyclone CHIDO.

L'architecte des Bâtiments de France, Mr Le Sénéchal, était en visite dans la commune. Il a été sollicité pour un avis sur l'aménagement du parvis de l'église et le remplacement de la haie côté est du cimetière.

Une conférence de Presse organisée par ALV'HEOL a eu lieu le 14 décembre au cabinet médical, dans le but de présenter leur projet d'installation de médecins salariés à Brennilis.

La remise de colis de Noël aux résidents de l'EHPAD d'Huelgoat s'est déroulée le jeudi 12 décembre.

Le pot de la municipalité aura lieu le vendredi 10 janvier à 18h30 à la salle polyvalente.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h15.